

Décision Générale colonial

Décision n° 110 du 18 février 1942

n° 110

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 18 février 1942
Numéro JO n° 543 du 28/02/1942	Date du numéro 28 février 1942

TEXTE INTÉGRAL

L'employé civil ex-milicien de 1 classe Ismaël Abdi est libéré du service actif pour lin de contrat et pour compter du 16 janvier 1942, date à laquelle il a atteint 15 ans et 1 mois de services. Un pécule de deux mille cinq cents francs est alloué à l'exmilicien de lre classe Ismaël Abdi pour ses 15 ans et 1 mois de services accomplis au 16 janvier 1942.